



FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT

LPS® Tapmatic® AquaCut

Date de la révision: 20 juillet 2011

Remplace: 29 juillet 2008

Section 1 • Identification du produit et du fabricant

Nom du produit:	LPS® Tapmatic® AquaCut
Numéro(s) de pièce:	01216, 01228, 01205, 01255, C01216, C01228, C01205, C01255
Nom chimique:	Composé de mélange
Utilisation du produit:	Un liquide de coupe à base d'eau conçu pour une utilisation sur l'acier, l'aluminium et les autres métaux à l'exception du magnésium.
Coordonnées du fabricant:	LPS Laboratories, 4647 Hugh Howell Road, Tucker, GA, ÉUA 30084 TÉL: Canada & États-Unis: 1 800 241-8334 À l'extérieur du Canada et des États-Unis: +1 770 243-8800 FAX: Canada & États-Unis: 1 800 543-1563 À l'extérieur du Canada et des États-Unis: +1 770 243-8899
Numéro de téléphone en cas d'urgence:	Chemtrec: Canada & États-Unis: 1 800 424-9300 À l'extérieur du Canada et des États-Unis: +1 703 527-3887
Site web:	http://www.lpslabs.com

Section 2 • Identification des dangers

Cette matière est considérée comme dangereuse selon la norme OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200). Ce produit a été classé conformément aux critères de risques définis dans les règlements sur les produits contrôlés et la fiche signalétique du SIMDUT contient tous les renseignements exigés par les règlements sur les produits contrôlés.

Aperçu en cas d'urgence: **Aérosol:** Sans objet
 Vrac: ATTENTION: Peut causer l'irritation de la peau et des yeux.

Mode(s) de pénétration primaire: Contact cutané et oculaire.

Effets aigus potentiels sur la santé:

Yeux: Irritant pour les yeux.

Peau: Une exposition répétitive peut causer un dessèchement ou un dégraissage de la peau.

Inhalation: Une inhalation excessive des vapeurs peut causer une irritation de la trachée respiratoire.

Ingestion: Pas une route d'exposition probable. L'ingestion peut résulter en nausées, douleurs abdominales ou diarrhée.

Effets chroniques potentiels sur la santé:

Effets carcinogènes:	NTP: Non	IARC: Non	OSHA: Non	ACGIH: Non
Effets mutagènes:	Aucun			
Effets tératogènes:	Aucun			
Organes visés:	Aucun			

Conditions médicales aggravées par l'exposition:

Aucune connue lors d'une exposition normale.

Effets et symptômes:

Démangeaisons des yeux. Un contact répétitif ou prolongé avec la peau peut causer; rougeur, irritation et desquamation de la peau (dermatite).

Section 3 • Composition / Information sur les composants

Composante	No. CAS	Pourcentage massique
Alcanolamine propriétaire	NJ TS RN 254504001-5144	1 - 3%
Phosphate de polyéther propriétaire	NJ TS RN 800967-5555P	0.1 - 1.0%

Tout ingrédients restants ne sont pas classifiés "dangereux" selon la sous-partie Z de 29 CFR 1910.1200.

Section 4 • Mesures de premiers soins

Contact oculaire: Vérifier la présence de lentilles de contact et les retirer. Immédiatement rincer les yeux sous un léger courant d'eau fraîche et propre pendant au moins 15 minutes. Maintenir les paupières séparées pour assurer une irrigation complète des yeux et des paupières. Ne pas utiliser d'onguent pour les yeux. Recourir immédiatement à du secours médical.

Contact cutané: Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Bien nettoyer la zone affectée avec de l'eau et un savon doux. Ne pas utiliser d'onguent. Recourir à du secours médical si l'irritation persiste ou si des brûlures chimiques sont présentes.

Inhalation: Déplacer immédiatement la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus, commencer immédiatement la respiration artificielle. Si le cœur s'est arrêté, commencer immédiatement la réanimation cardio-respiratoire (RCR). Si la respiration est difficile, recourir immédiatement à du secours médical.

Ingestion: NE PAS faire vomir à moins que la requête soit demandée par le personnel médical. Si la victime est consciente, lui faire boire 2 à 3 verres d'eau. Ne jamais rien administrer oralement à une personne inconsciente. Si un vomissement spontané est sur le point de se produire, placer la tête de la victime sous le niveau de ses genoux. Si la victime est assoupie ou inconsciente, la placer sur son côté gauche avec la tête penchée. Ne pas laisser la victime seule. Obtenir du secours médical immédiatement.

Section 5 • Mesures de lutte contre l'incendie

Produits de combustion: Monoxyde de carbone et gaz carbonique.

Danger communs d'incendie: Une chaleur intense causera l'ébullition du produit, les vapeurs résultantes pourrait causer une rupture explosive des contenants fermés.

Méthodes pour combattre les incendies: INCENDIE MINEUR: Utiliser une poudre chimique sèche.
INCENDIE MAJEUR: Utiliser du bioxyde de carbone, un voile d'eau, de la fumée ou de la mousse.

Sensibilité à l'impact: Aucune **Sensibilité à la décharge statique:** Aucune

Vêtements protecteurs en cas d'incendie: Les pompiers doivent utiliser des équipements complets, y compris des appareils respiratoires autonomes à pression positive conformes aux normes NIOSH pour se protéger des dangers potentiels d'une combustion ou d'une décomposition de produits dangereuses et d'un manque d'oxygène.

Remarques spéciales sur les dangers d'explosion:

Aucun

Section 6 • Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Procédures de retenue:	Déversements et fuites mineurs:	Absorber avec un matériel inerte et disposer selon les normes applicables.
	Déversements et fuites majeurs:	Ramasser le liquide libre avec des coussins absorbants, du sable ou d'autres matériels absorbants inertes et non-combustible. Placer dans des contenants à rebuts appropriés pour en disposer plus tard.
Procédures de nettoyage:	Contenir et recouvrir le matériel déversé si possible.	
Procédures d'évacuation:	Ventiler l'endroit de la fuite ou du déversement. Garder éloigner les personnes non-protégées ou inutiles.	
Procédures spéciales:	Ventiler l'endroit. Porter un équipement de protection personnel pendant le nettoyage.	

Section 7 • Manipulation et entreposage

Manipulation:	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver soigneusement après manipulation du produit.
Entreposage:	Conserver les contenants scellés jusqu'à utilisation. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Entreposer à une température supérieure à 4.4°C (40°F) et inférieure à 49°C (120°F).
Précautions à prendre lors de la manipulation et de l'entreposage:	Entreposer tous les matériaux dans un endroit sec et bien ventilé.

Section 8 • Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

Directives lors d'une exposition:

Composante	No. CAS	OSHA	ACGIH	NIOSH	Fournisseur
Alcanolamine propriétaire	NJ TS RN 254504001-5144	Non établie	Non établie	Non établie	Aucune rapportée.
Phosphate de polyéther propriétaire	NJ TS RN 800967-5555P	Non établie	Non établie	Non établie	Aucune rapportée.

Mesures de contrôle du procédé: Fournir une ventilation générale et/ou locale pour maintenir les concentrations de vapeurs dans l'air sous leurs limites d'exposition au travail respectives.

Équipement de protection personnelle

Protection oculaire:	Porter des lunettes de sécurité avec des écrans latéraux conformes aux législations appropriées. Une fontaine pour nettoyer les yeux et des douches d'urgence sont recommandées.
Protection pour les mains:	Normalement, aucune protection pour les mains n'est requise; cependant, l'utilisation de gants résistants aux produits chimiques est recommandé.
Protection respiratoire:	Une utilisation typique de ce produit dans des conditions normales ne nécessite pas l'utilisation d'une protection respiratoire. Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition applicables (listées ci-haut), utiliser une protection respiratoire appropriée (i.e., cartouche pour les vapeurs organiques).
Considérations générales d'hygiène:	Se laver soigneusement après la manipulation du produit. S'assurer d'avoir un bain oculaire d'urgence disponible.

Section 9 • Propriétés physiques et chimiques

Apparence:	Liquide	Couleur:	Claire, turquoise
Odeur:	Cannelle	Taux d'évaporation:	1 (H ₂ O = 1)
Description de la solubilité:	100% dans l'eau	Point éclair:	Aucun
Point d'ébullition (°C):	100°C (212°F)	Méthode du point éclair:	Appareil Tagliabue à vase clos
Densité relative (H₂O=1):	0.99 - 1.01 @ 20°C	Température de décomposition:	Non établie
Densité de vapeur (air = 1):	~0.6	Température d'auto-ignition:	> 1
Pression de vapeur:	~ 18 mm Hg @ 20°C	Limites d'inflammabilité (estimées):	INFÉRIEURE: Aucune SUPÉRIEURE: Aucune
Règle 1171 PPC:	Sans objet	Coefficient de partage (n-Octanol/Eau):	> 1
Contenu en C.O.V.	Aérosol: Sans objet Vrac: 0%, 0 g/L, 0 lb/gal	Seuil de l'odorat:	Non établie
Point de fusion:	Non établie	Viscosité:	Non établie
pH	8.0 - 9.0	Volatils:	95%
Chaleur de combustion:	Aérosol: Sans objet Vrac: Non établie		

Section 10 • Stabilité et réactivité chimiques

Stabilité chimique:	Le produit est stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
Conditions à éviter:	Éviter la congélation et les hautes températures. Éviter les substances qui réagissent avec l'eau.
Incompatibilité:	Réactif ou incompatible avec les agents oxydants.
Décomposition dangereuse:	Ces produits sont les oxydes de carbone (CO, CO ₂).
Polymérisation dangereuse:	Ne se produira pas.

Section 11 • Information toxicologique

Toxicité aiguë et chronique

A: Information générale sur le produit

Aucune étude de toxicité aiguë n'a pas été conduite sur ce produit. L'information donnée dans cette section se réfère seulement aux composants individuels contenus dans cette préparation.

B: Analyse des composantes:

Composante	No. CAS	LC-50	LD-50
Alcanolamine propriétaire	NJ TS RN 254504001-	Non établie	8680 mg/kg / oral / rat* 20,000 mg/kg / cutanée / lapin*
Phosphate de polyéther propriétaire	NJ TS RN 800967-5555P	Non établie	> 5000 mg/kg / oral / rat* > 2000 mg/kg / cutanée / lapin*

* Donnée du fournisseur

Section 12 • Information écologiques

Mobilité:	Facilement absorbé par le sol.	Persistance / Dégradabilité:	Biodégradable
Potentiel bio accumulateur:	Aucun potentiel bio accumulateur	Autres effets négatifs:	Aucun connu

Des études écologiques n'ont pas été faites sur ce produit. L'information suivante est disponible pour la/les composante(s) de ce produit.

Écotoxicité

Effets sur les organismes:	Composante	No. CAS	Test	Espèce	Résultats
Toxicité aigue sur les poissons	Phosphate de polyéther propriétaire	NJ TS RN 800967-5555P	LC50 aigue	Poisson d'eau douce	100 - 1000 mg/L*
Toxicité aigue sur les Daphnies	Phosphate de polyéther propriétaire	NJ TS RN 800967-5555P	EC50 aigue	Invertébrés d'eau douce	100 - 1000 mg/L*
Inhibition bactériale	Aucune donnée disponible				
Inhibition sur la croissance des algues	Phosphate de polyéther propriétaire	NJ TS RN 800967-5555P	EC50 aigue	Algue non spécifiée	10 - 100 mg/L*
Bio accumulation dans les poissons	Aucune donnée disponible				

* Donnée du fournisseur

Section 13 • Considérations relatives à l'élimination

Statut des Sous sa forme originale lors de l'achat, le matériel ne rencontre pas la définition d'un rebut toxique selon la RCRA (40 CFR 261).

Élimination: Les rebus (déchets) doivent être disposés selon les législations et règles applicables sur le contrôle environnemental.

Note: L'addition de produits chimiques, le traitement de ou l'altération de ce produit de tout façon que ce soit, rend imprécise, incomplète ou inappropriée cette information sur la gestion des déchets. De plus, Les normes provinciales et locales sur la disposition des rebus peuvent être plus restrictives que les normes et les lois fédérales.

Section 14 • Informations relatives au transport

Ce produit n'est pas légiféré par aucun mode de transport.

L'information sur le transport ci-haut est sujet à changement et doit être vérifiée avant l'expédition du matériel. Il est la responsabilité de quiconque offrant des matériaux dangereux pour expédition de s'assurer de la conformité avec toutes les normes applicables.

Section 15 • Information réglementaire

Normes fédérales américaines:

No. de rebuts dangereux selon RCRA: Aucun

Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980 (CERCLA):

Aucun

Toxic Substances Control Act (TSCA):

Toutes les composantes de ce produit sont inventoriées sur la liste de TSCA et/ou en sont exemptes.

Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) Title III SARA Section 311/312 (40 CFR 370) Hazard Categories:

Aucun

Ce produit contient le(s) produit(s) chimique(s) suivant(s) sujet(s) au demande de rapport selon SARA Section 313 (40 CFR 372):

Aucune composante individuelle de la section 313 n'est présente à un niveau de 1% ou plus.

Polluant dangereux pour l'air (HAPs) section 112: Aucun

Règlementations d'états américains:

Californie: Ce produit ne contient pas de substances chimiques reconnues par l'état de la Californie comme causant le cancer, des déformations à la naissance ou endommageant le système reproductif.

Californie et états OTC (Ozone Transport Commission): Ce produit n'est pas légiféré par les normes pour les produits aux consommateurs.

Le droit de savoir du New Jersey:

Aérosol: Sans objet

Vrac: Eau 7732-18-5 • Propylèneglycol 57-55-6 • Alcalonamine propriétaire NJ TS RN 254504001-5144 • Phosphate de polyéther propriétaire NJ TS RN 800967-555P • C10 - C16 Alcool éthoxylé 68002-97-1

Règlementations internationales

Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE):

Toutes les composantes de ce produit sont incluses sur la liste intérieure des substances (LIS).

Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) du Canada:

Ce produit a été classifié selon les critères de dangers des réglementations sur les produits contrôlés et la fiche signalétique du SIMDUT contient toute l'information requise par les réglementations sur les produits contrôlés.

Classification du SIMDUT:


Vrac: Classe D2B



Autres réglementations:

Ingrédients listés sous le protocole de Montréal:	Aucun
Ingrédients listés sous la convention de Stockholm:	Aucun
Ingrédients listés sous la convention de Rotterdam:	Aucun
Conforme à la norme RoSH:	Oui

Section 16 • Autres informations

No. de fiche du SIMDUT: 31216 Nom du responsable pour la Préparation de la fiche du SIMDUT: Elena Badiuzzi Directeur à la conformité Téléphone: +1 770 243-8800	HMIS 1996		HMIS III		NFPA Inflammabilité Santé Réactivité  Spécial
	Santé:	1	Santé:	[] 1	
	Inflammabilité:	0	Inflammabilité aérosol:	S.O.	
	Réactivité:	0	Inflammabilité vrac:	0	
			Dangers physiques aérosol:	S.O.	
			Dangers physiques vrac:	0	

Note au lecteur:

Au meilleur de notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur susnommé ni ses filiales n'assument la responsabilité de l'exactitude ou de l'exhaustivité de l'information contenue dans ce document. La détermination finale de l'adaptabilité de quelque matière que ce soit incombe totalement à l'utilisateur. Toutes les matières peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que seuls ces risques existent.

Elena Badiuzzi, Directeur à la conformité
 LPS Laboratories, une filiale d'Illinois Tool Works